

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Fabrique de Composants Horlogers FCH S.A., en liquidation, Le Locle**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 25.04.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **12.06.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Fabrique de Composants Horlogers FCH S.A., en liquidation
c/o Richemont International SA, chemin de la Chênaie 50,
1293 Bellevue
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude Gampert & Demierre, notaires
1204 Genève

(03369402)